



Service public fédéral  
Justice

MOD 2.2

Volet A : **A compléter dans tous les cas**  
Volet B : Texte à publier aux annexes du  
Moniteur belge  
Volet C : A compléter uniquement en cas de  
constitution

**A remplir par le greffe**

Nombre de pages ..... page(s)

- Tarif Constitution  
 Tarif Modification  
 Publication gratuite

**Associations, Fondations et Organismes**

A compléter en lettres capitales  
et à joindre lors du dépôt d'un acte  
au greffe

**Formulaire I de demande d'immatriculation (BCE) et/ou  
de publication dans les annexes du Moniteur belge**

**Volet A Identification**

Ne pas remplir si constitution

1° Numéro d'entreprise : 0435.181.491

2° Dénomination

(en entier) : **Vélo Club Le Guidon ASBL**

(en abrégé) : **VCLG**

Sigle éventuel :

3° Forme juridique Association Sans But Lucratif

Autre :

4° Siège : Rue Croix Claude

N° : 1 Boîte :

Code postal : 1390 Localité : Grez-Doiceau

Pays : Belgique

Lorsque le siège n'est pas situé en Belgique, préciser l'adresse de l'unité d'établissement  
en Belgique

Rue :

N° : Boîte :

Code postal : Localité :

Il y a lieu de mentionner  
de préférence l'adresse  
de l'établissement principal  
en Belgique

La facture relative à cette publication sera automatiquement envoyée à l'adresse mentionnée au 4°.  
Si l'adresse de facturation est différente, prière de compléter ci-dessous

Dénomination :

Service :

Nom : Duriez Jean-Marie

Langue : Français

Rue : Rue du moulin

N° : 13c Boîte : N° d'entrep. 0435181491

Code postal : 1320 Localité : Tourinnes-la-grosse

**Quelques conseils**

- Le texte doit être dactylographié ou imprimé de manière lisible sans ratures ni corrections.
- Il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé ni empiéter sur les zones réservées aux greffes et au Moniteur belge.
- Tout texte doit être signé par les personnes compétentes.


**Volet B**
**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge  
après dépôt de l'acte**

Réservé  
au  
Moniteur  
belge

Greffe

N° d'entreprise : **0435.181.491**

**Dénomination**

(en entier) : **Vélo Club Le Guidon ASBL**

(en abrégé) : **VCLG**

Forme juridique : **ASBL**

Siège : **Rue Croix Claude,1 1390 Grez-Doiceau**

**Objet de l'acte** : **Nominations, Révocations, Modification dénomination du club, ,  
Modifications des statuts**

1)Nominations et démissions.

L'assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 2019 prend acte de la démission de l'ensemble du conseil d'administration et nomme :

VANEBERG Didier, né à Ixelles, domicilié à rue Baron Lambert, 92, 1040 Bruxelles, ayant comme numéro de registre national 53.08 11-381.70.

POLLET Jean-Christophe né à Dinant, domicilié à Rue de Beauvechain, 81 1320 Beauvechain, ayant comme numéro de registre national 67.07.17-127.43.

TIMMERMAN Marc né à Etterbeek, domicilié à Rue de la Néthen, 10 1320 Beauvechain, ayant comme numéro de registre national 63.06.09-241.78.

DURIEZ Jean-Marie né à Chièvres, domicilié à rue du Moulin 13c, 1320 Tourinnes-la-grosse, ayant comme numéro de registre national 54.03.26-261.17.

VAN RENTERGHEM Norbert né à Bruxelles, domicilié à Avenue Ciceron, 27/9 1140 Evere, ayant comme numéro de registre national 47.01.28-317.31

CHARLET Bernard, né à Grez-Doiceau, domicilié à rue croix Claude, 1 1390 Grez-Doiceau, ayant comme numéro de registre national 53.09.29-169.40.

PLANTIN-CARRENARD Bruno, né à Reims (France), domicilié à rue Charles Dubois, 27 1342 Limelette, ayant comme numéro de registre national 62.07.30-515,33

REIMS Patrick né à Charleroi, domicilié à rue de Wavre, 37a 1320 Beauvechain, ayant comme numéro de registre national 70.05.30-331.80

THIEBEAUMONT Vincent, né à Uccle, domicilié à chaussée de Wavre 90c Bte 1 1370 Jodoigne, ayant comme numéro de registre national 77.07.13-133.76

Le conseil d'administration, réuni immédiatement près l'assemblée générale, nomme :

VANEBERG Didier en qualité de président

POLLET Jean-Christophe en qualité de vice-président

TIMMERMAN Marc en qualité de secrétaire

DURIEZ Jean-Marie en qualité de trésorier

Noms des personnes ayant pouvoir de représenter l'association à l'égard des tiers.

Didier Vaneberg  
Président

Jean-Christophe Pollet  
Vice-président

Marc TIMMERMAN  
Secrétaire

Jean-Marie DURIEZ  
Trésorier

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature



Service public fédéral  
**Justice**

### Mentions à faire par le greffe

Immatriculé au greffe du tribunal de commerce de .....

Numéro d'entreprise : .....

Le .....

Sceau du tribunal

Visa du greffier

### Volet C

### Données supplémentaires à compléter lors d'un premier dépôt par une personne morale

1° Date de l'acte constitutif : 15/03/1988

2° Arrivée du terme (uniquement pour les associations ou fondations à durée limitée) :

3° Administration et représentation (+ représentant légal de la succursale)

<u>Numéro (*)</u>	<u>Nom et prénom</u>	<u>Qualité</u>
53.08.11-381.70	Vaneberg Didier	Président
67.07.17-127.43	Pollet Jean-Christophe	Vice-président
63.06.09-241.78	Timmerman Marc	Secrétaire
54.03.26-261.17	Duriez Jean-Marie	Trésorier
53.09.29-169.40	Charlet Bernard	Administrateur

4° Gestion journalière (le cas échéant) (\*\*)

<u>Numéro (*)</u>	<u>Nom et prénom</u>	<u>Qualité</u>
77.07.13-133.76	Thiebeaumont Vincent	Administrateur
62.07.30-515.33	Plantin-Carrenard Bruno	vérificateur aux comptes
70.05.30-331.80	Reims Patrick	vérificateur aux comptes
47.01.28-317.31	Vanrenterghem Norbert	Administrateur

5° Exercice social (date de fin : JJ / MM) :

Le soussigné, Duriez Jean-Marie agissant comme administrateur certifie la présente déclaration sincère et complète.

Fait à Beauvechain, le 24/12/2019

(Signature)

(\*)  
Numéro du registre national  
pour les personnes physiques,  
numéro du registre bis  
pour les non-résidents  
ou numéro d'entreprise  
pour les personnes morales

(\*\*) Pour les OFP, la mise  
en œuvre de la politique  
générale de l'organisme